



Extrait du registre des délibérations

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jeudi 5 mars 2026

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frantenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hautecluse Les Soisiers, La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Rognaix, Sainte-Hélène-sur-Isère, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venihou, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 27 février 2026, s'est réuni le Jeudi 5 mars 2026 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents : 17

Nombre d'administrateurs représentés : 2

Administrateurs présents :

Sandrine	BERTHET
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN
Mustapha	HADDOU
Patrick	LATOUR
Franck	LOMBARD
Evelyne	MARECHAL
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Elisabeth	REY
Maguy	RUFFIER
André	THOUVENOT
Anaïs	TORNIER
André	VAIRETTO

Administrateurs représentés :

Jean-Pierre ANDRE	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE
Davy COUREAU	Ayant donné pouvoir à André THOUVENOT

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Personnes âgées – « PAPI ET MAMIE EN VOGUE » – Organisation d'un après-midi SIDE CAR – Convention de partenariat avec l'association DYNAMIC MOTO CLUB Albertville - Edition 2026

Rapporteur : Philippe BRANCHE

Dans le cadre de sa politique du bien vieillir des personnes âgées, le CIAS Arlysère souhaite développer sur le territoire d'Arlysère des activités à destination des résidents.

Le Pôle Personnes âgées du CIAS Arlysère souhaite organiser le 10 juin 2026 un après-midi SIDE CAR lors de l'édition 2026 de « PAPI ET MAMIE EN VOGUE » à destination des résidents.

Ainsi, il est proposé de mettre en place une convention de partenariat définissant les modalités d'organisation et de collaboration entre l'Association DYNAMIC MOTO CLUB Albertville et le CIAS Arlysère pour l'organisation de cet après-midi.

Le projet de convention est joint en annexe.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve le partenariat avec l'association DYNAMIC MOTO CLUB Albertville pour l'organisation de l'après-midi SIDE CAR lors de l'édition 2026 de « PAPI ET MAMIE EN VOGUE » le 10 juin 2026 ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer la convention de partenariat et tout acte afférent à ce dossier.**

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

